

**Trade and Development Board,  
Fifty-seventh executive session  
Geneva, 26–28 June 2013**

**Opening Plenary**

**Speaker: Algeria**

**Wednesday, 26 June 2013**  
*Not checked against delivery \**

\* This statement is made available in the language and form in which it was received. The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.

## Déclaration de la délégation algérienne

**Monsieur le Président,**

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

L'Algérie se félicite de la tenue de cette session directive du Conseil du Commerce et de développement qui nous permet d'approfondir notre réflexion sur les activités menées par la CNUCED à l'appui de l'Afrique pour la 2012-2013, ainsi que d'en évaluer l'impact sur le continent.

Permettez-moi, donc, au nom de la délégation algérienne, de vous adresser mes remerciements pour avoir convoqué cette session.

La délégation algérienne s'aligne sur les déclarations prononcées par le Représentant de l'Equateur au nom du G77+la Chine et le Représentant de l'Ethiopie au nom du Groupe africain pour féliciter la CNUCED pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses projets en faveur de l'Afrique sous le mandat de Doha. Nous espérons que ces efforts se poursuivront dans le futur

**M. le Président,**

L'insuffisance des ressources disponibles pour financer le développement à long terme de l'Afrique, sa part marginale dans le commerce mondial et les difficultés croissantes rencontrées pour réduire la pauvreté et atteindre d'autres objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015 exigent des actions urgentes pour y remédier.

L'Afrique fait face à une mondialisation aux effets adverses en ce qui concerne l'Afrique. Elle ne bénéficie que d'une part infime des flux d'investissements directs étrangers et ceux qui lui sont consacrés se concentrent pour l'essentiel dans les secteurs d'extraction des matières premières. Cette tendance mise en exergue dans le rapport mondial sur les investissements de 2012 qui atteste que les flux d'IED vers l'Afrique ont atteint 42,7 milliards de dollars en 2011, en recul pour la troisième année consécutive. Il apparaît important, à cet effet, que la CNUCED poursuive ses efforts en assurant une large diffusion des recommandations de ce rapport. Mon pays invite, en outre, la CNUCED à partager son expérience pour avoir une meilleure compréhension voire une éventuelle mise en œuvre de son nouveau cadre de politique de l'investissement pour un développement durable.

L'Algérie se réjouit des différents rapports de la CNUCED sur le développement économique en Afrique qui fournissent une analyse de qualité sur les efforts entrepris par les pays africains pour mettre à niveau leurs industries à niveau et s'intégrer dans la chaîne des valeurs mondiales. Mon pays conscient de l'importance de l'industrialisation et de son impact sur le développement et la création d'emplois est déterminé à réduire sa dépendance vis-à-vis de l'exportation des hydrocarbures. C'est dans cet esprit que mon pays a présenté, récemment, une nouvelle politique industrielle qui vise à libérer l'économie algérienne des hydrocarbures à travers la création de nouvelles sources de richesses, et en faisant appel au savoir-faire international pour implanter, en Algérie, des segments d'industrie visant à développer la qualité et l'innovation et la formation des jeunes. Dans ce cadre, nous exhortons la CNUCED à nous aider et aider les autres pays africains à mettre en œuvre de telles initiatives afin de favoriser la mise en place des transformations structurelles devant conduire au développement des industries créatives.

L'accession à l'OMC fait partie intégrante de la stratégie de développement des huit pays africains, dont l'Algérie, qui aspirent à tirer pleinement profit du système commercial international. Nous appelons la CNUCED à fournir, conformément aux paragraphes 43 et 56.a du mandat de Doha, davantage d'assistance technique aux pays africains négociant leur accession à l'OMC afin de transcender les difficultés rencontrées pour aboutir à une conclusion rapide de leur processus d'adhésion.

**Monsieur le Président,**

Dans la perspective de développer et de promouvoir le commerce intra-africain, de renforcer l'intégration commerciale intra-africaine et de faire en sorte que les pays puissent mieux supporter les crises économiques mondiales, le Sommet de l'Union africaine, de janvier 2012, a approuvé des recommandations des Ministres du commerce des pays de l'UA sur un plan d'action pour la mise en place accélérée d'une zone de libre-échange sur le continent africain.

La délégation algérienne souhaiterait encourager la CNUCED à collaborer étroitement avec les institutions africaines pour apporter dans les trois domaines qui ont été identifiés dans le Plan d'action, en particulier a) la politique commerciale, b) la facilitation du commerce et c) le renforcement des capacités productives pour le commerce.

Enfin, en tant que principal organe des Nations Unies chargé du traitement intégré du commerce et du développement, la CNUCED doit apporter une contribution substantielle dans la conception et la mise en œuvre des objectifs du *Millénaire pour le développement post 2015*.